



Exposition à l'église de Monjean.



“Saint Mandé ou Saint Romain?”

En 1855 (environ), le curé Rouaud écrivait à l'évêque d'Angoulême à ce sujet : “A l'approche de la fête patronale de ma paroisse, j'ai l'honneur de renouveler la demande que j'avais faite à votre grandeur de décider quel patron je devais choisir pour Montjean. Est-ce saint Mandé ou est-ce saint Romain ? M. le secrétaire de l'évêché a mis saint Mandé sur ses registres à partir de l'année 1842. Sur mon titre, il a mis saint Mandé sur l'Ordo, au nécrologue du diocèse, il a mis encore saint Mandé. Cependant, je ne trouve aucun vestige patronage de saint Mandé dans les traditions ou les monuments du pays. Effectivement tous les actes de baptême ou de mariage depuis l'année 1632 indiquent saint Romain comme patron de Montjean. Ces actes authentiques existent encore à la mairie. le nom de Romain est encore donné aux enfants et il est devenu le nom propre de quelques familles anciennes. La fête patronale a toujours été célébrée pour la Saint Romain d'après le témoignage des anciens de la paroisse et aujourd'hui encore, l'assemblée ou ballade de Montjean a lieu le dimanche qui suit la fête de Saint Romain (9 août).”



“Source Charente Histoire .Villefagnan et son canton”



A ne pas louper ! Invitation proposée par la mairie "Art Roman en Ruffecois" exposition à découvrir dans l'église de Montjean



du 30 août au 05 septembre de 9h à 18 h.